DEPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT
de LYON

CANTON
de VAULX-EN-VELIN

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	43

Objet :

14.04.0033
Désignation des représentants du Conseil municipal au sein des centres sociaux

PRÉFECTURE du RHÔNE
Reçu le 29 AVR. 2014
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 7

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **24 avril 2014**

Compte rendu affiché le **30 avril 2014**

Date de convocation du Conseil municipal le **18 avril 2014**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire**

Secrétaire élu : **Monsieur Ahmed CHEKHAB**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Katouar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Marie-France VIEUX-MARCAUD, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Christiane PERRET, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Saïd YAHIAOUI à Dorra HANNACHI.

Membres absents excusés : ,

RAPPORT DE MADAME LA MAIRE

Mesdames, Messieurs,

A la suite du renouvellement du Conseil municipal en date du 5 avril 2014, il convient de procéder à la désignation de nouveaux représentants du Conseil municipal au sein des différents organismes extérieurs.

En application des articles L.2121-21 et L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales et des statuts qui régissent le fonctionnement de ces différents organismes, il vous est proposé de procéder à la désignation des membres représentants du Conseil municipal appelés à siéger au sein des organismes listés ci-dessous :

CENTRES SOCIAUX

Centre social Le Grand Vire
Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de trois représentants.

Sont candidats : Liliane BADIOU, Yvan MARGUE, Mourad BEN DRISS

- Résultat du vote : 43 votants, 43 exprimés, 12 abstentions.

Sont désignés : Liliane BADIOU, Yvan MARGUE, Mourad BEN DRISS

Centre social Georges Lévy
Considérant qu'il convient de procéder à la désignation quatre représentants.

Sont candidats : Christine JACOB, Fatma FARTAS, Oscar ARAZ, Christine BERTIN

- Résultat du vote : 43 votants, 43 exprimés, 12 abstentions.

Sont désignés : Christine JACOB, Fatma FARTAS, Oscar ARAZ, Christine BERTIN

Centre social Jean et Joséphine Peyri
Considérant qu'il convient de procéder à la désignation quatre représentants.

Sont candidats : David TOUNKARA, Nassima KAOUAH, Matthieu FISCHER, Myriam MOSTEFAOUI

- Résultat du vote :43 votants, 43 exprimés, 12 abstentions

Sont désignés : David TOUNKARA, Nassima KAOUAH, Matthieu FISCHER, Myriam MOSTEFAOUI

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à la majorité

➢ Approuve le présent rapport ;

➢ Approuve ces désignations

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme
Mme la Députée - Maire

Hélène GEOFFROY